



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation à la Martinique

Question au Gouvernement n° 36

Texte de la question

SITUATION À LA MARTINIQUE

Mme la présidente . La parole est à M. Marcellin Nadeau.

M. Marcellin Nadeau . Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. « Qui veut du pain aura du plomb au nom de la loi, au nom de la force, au nom de la France, au nom de la force de la loi qui vient de France. » Ces mots ne sont pas les miens. Ils sont extraits d'un discours prononcé par feu Georges Gratiand, maire communiste de la ville du Lamentin, à la Martinique, lors des funérailles d'une jeune ouvrière et de deux jeunes ouvriers tombés sous les balles des forces de police et de gendarmerie le 24 mars 1961, « des hommes, des femmes, qui ont commis la faute de ne pas être contents d'avoir été si longtemps trompés, abusés, exploités ».

Ces mots, j'ai tenu à les prononcer ici pour montrer ou démontrer, s'il en était besoin, la persistance des éléments de colonialité dans les relations entre la France dite métropolitaine et ce que l'on appelle les outre-mer. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes GDR, LFI-NFP et SOC.*) Aujourd'hui encore, la seule réponse du Gouvernement aux revendications légitimes des Martiniquaises et des Martiniquais, c'est la répression, c'est l'envoi de la compagnie républicaine de sécurité n° 8 – la CRS 8, sans considération, d'ailleurs, pour les traces indélébiles laissées par les CRS dans notre mémoire collective. (Mêmes mouvements.)

Et pourtant, le 20 septembre 2024, vous avez été destinataire d'un courrier du groupe GDR vous demandant notamment que l'État consente enfin à jouer son rôle face aux positions oligopolistiques des groupes de la grande distribution, qui font les prix dans nos pays. Compte tenu de la gravité de la situation et de l'urgence qu'il y a à trouver une solution au problème de la vie chère, le choix d'attendre le premier trimestre 2025 pour réunir le comité interministériel des outre-mer (Ciom) nous paraît surréaliste. Et les quatre députés de Martinique attendent de vous une réponse rapide à leur demande d'audience.

À quand donc les réponses concrètes que nous sommes en droit d'attendre pour que, face à nos revendications légitimes, l'État n'ait pas, une fois de plus, la tentation du plomb et de la répression comme seule réponse ? À quand le départ de la Martinique de la compagnie républicaine de sécurité no 8, réclamé par de nombreux élus de notre pays ? La fameuse CRS 8, qui a encore sévi lundi dernier contre des manifestants pacifiques... (*Les députés du groupe GDR se lèvent pour applaudir. – Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LFI-NFP, SOC et EcoS.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre des outre-mer.

M. François-Noël Buffet, *ministre des outre-mer* . Si je comprends votre question sur le principe, je n'en partage pas le contenu, pas plus que les convictions que vous venez d'exprimer devant la représentation

nationale.

M. Jean-Paul Lecoq. Ce n'est pas ce qu'on vous demande ! Répondez plutôt à la question qu'on vous a posée !

M. François-Noël Buffet, ministre . La République française est partout et travaille pour l'ensemble de ses compatriotes, sans exception aucune. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.)*

M. Thibault Bazin . Très bien ! La République est une et indivisible !

M. Marcellin Nadeau. Je vous ai interrogé au sujet des oligopoles !

M. François-Noël Buffet, ministre . Je rappelle que la police et les forces de l'ordre présentes en Martinique ont essuyé des tirs d'armes à feu et que plus d'une trentaine de gendarmes et de policiers ont été blessés. Force doit rester à la loi : c'est un principe qui s'applique dans tous les territoires de la République, sans exception.

S'agissant du problème de fond que vous soulevez, celui de la vie chère, vous avez raison de dire qu'il faut l'examiner dans le détail. Mais je répète que, pour obtenir une baisse des prix dans le territoire antillais, il convient d'agir à plusieurs niveaux, et pas seulement sur le point précis que vous soulevez. L'État est, depuis longtemps, très engagé sur ces questions. Le bouclier qualité prix (BQP) fonctionne et nous instaurerons des contrôles pour veiller au respect des règles.

Il importe de mobiliser l'ensemble des forces locales, y compris économiques. La réponse, je l'ai déjà dit, ne peut venir que d'un travail collectif. Celui que le préfet engagera demain avec l'ensemble des élus du territoire apportera déjà certaines réponses mais, sur le fond, je vous promets que nous examinerons l'ensemble de la situation de manière structurelle. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.)*

M. Thibault Bazin . Très bien !

Données clés

Auteur : [M. Marcellin Nadeau](#)

Circonscription : Martinique (2^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 36

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 octobre 2024